

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

 <p>USSON-EN-FOREZ VILLAGE SPORT NATURE</p>	<p>Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON EN FOREZ</p>	<p>Délibération n° D20232703-13 Du 27 mars 2023 PLAN LOCAL D'URBANISME – PLU APPROBATION PROJET DE RÉVISION SECTEUR DE LA MARICHE</p>
--	---	---

Nombre de membres		Date de la convocation	22.02.2023
Afférents au conseil municipal	15	Date d'affichage	22.02.2023
En exercice	15		
Qui ont pris part à la délibération	13	Pouvoir	

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois de mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

**Étaient présents :** BEAL H – FOLLEAT J – GALLON M – RIVAL N - DELORME D – BRIAND S – MAILLET-BERT P – CHATAING P – BONNEVAUX V – PITAVY A – DAURELLE T - JOUMARD-DESSALCES S - SIBAUD-BUSSAC L — PAULET N – MOUTON J (13)

**Absents :** PAULET N – MOUTON J (2)

**Secrétaire :** Josette FOLLÉAT

**PLAN LOCAL D'URBANISME – PLU  
APPROBATION PROJET DE RÉVISION  
SECTEUR DE LA MARICHE**

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme sur le secteur de la Mariche afin de permettre l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur le site de l'ancienne décharge.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir statuer.

**Oui cet exposé et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ;**

- **Approuve** le projet de modification du Plan Local d'urbanisme dans les termes présentés ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Ont signé au registre tous les membres présents. Fait à Usson en Forez, le 28 mars 2023.



Hervé BÉAL, Maire

Josette FOLLÉAT, secrétaire de séance